**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 124 (1979)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Pro Memoria

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ont souscrit au principe de leur institutionalisation à un rythme de trois ans. Ces «exercices combinés de défense générale», comme on les a nommés, font depuis 1977 l'objet de directives de l'Office central de la défense. Leur qualité augmente d'année en année et les états-majors des cantons comme les états-majors territoriaux en tirent grand profit.

Il est réconfortant de constater que l'absence de toute base légale n'a nullement empêché les cantons de se sentir liés par une sorte de «clause de besoin» implicite et de décider librement de la participation de leurs états-majors à ces exercices dont la direction pourra un jour être revendiquée, à juste titre, par les autorités civiles.

Sinfo OCD

## PRO MEMORIA

Conférence des présidents de la SSO Brunnen (Schwyz)

Samedi et dimanche 23 et 24 juin 1979

Assemblée des délégués de la SSO Brunnen (Schwyz)

Le dimanche 24 juin 1979

Les délégués sont priés de retenir cette date. La convocation suit.

Le comité central de la Société Suisse des Officiers